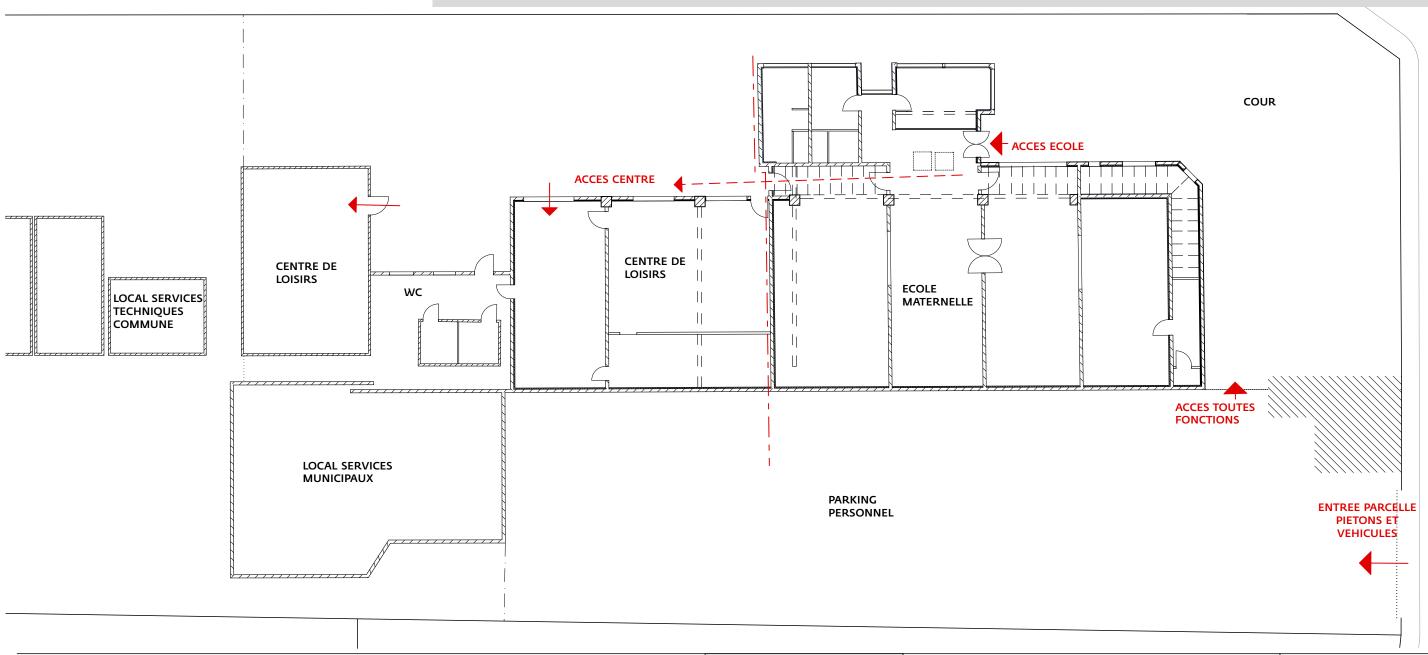
* Un centre de loisirs contraint.

Vétuste et imbriqué dans les locaux de l'école maternelle, il gêne l'école dans ses circulations, sa sécurisation et ses perspectives d'évolution.

* Un parking mal placé.

Situé plein sud sur la totalité du fond de parcelle, le parking pourrait être repensé. Aujourd'hui sa surface bitumée engendre de fortes surchauffes d'été pour les piétons comme pour l'école maternelle. Isolé de la route départementale et proche des jardins cet espace gagnerait à être valorisé. 1, par une réduction de l'espace des véhicules;

2, par l'augmentation de surfaces mises à disposition pour le projet pédagogique, le confort thermique ou le sas parents-enfants plus convivial et confortable.



Maitre d'ouvrage

Commune de Boissy le Cutté

Etude de pré-programation réalisée par :

CAUE • D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
DE L'ESSONNE • ET DE L'ENVIRONNEMENT

Etude d'aménagement de la parcelle de l'école maternelle de Boissy le Cutté

PLAN ECOLE / ETAT EXISTANT

Page : 07

Date : 13/06/17

Indice : 1